



Vous êtes ici :
Évaluations en
France

□ L'évaluation par le
Hcéres □ **La charte de
l'évaluation**

La charte de l'évaluation

La charte de l'évaluation définit les principes et mesures propres à garantir, notamment, la qualité, la transparence et la publicité des procédures d'évaluation.

Elle est rendue publique et portée à la connaissance des établissements et entités évalués. Les experts et les collaborateurs du Hcéres s'engagent à en respecter les principes et les dispositions.

Télécharger

Charte de l'évaluation (septembre 2024) (/sites/default/files/media/downloads/charter-evaluation-2024.pdf)
(182.26 Ko) - PDF

 [Télécharger](/sites/default/files/media/downloads/charter-evaluation-2024.pdf) (/sites/default/files/media/downloads/charter-evaluation-2024.pdf)